

Projet Littoraux et Changements Côtiers – LiCCo INTERREG IVa

Atelier 1 – Vallée de la Saône

10 décembre 2012

A la mairie de Sainte-Marguerite-sur-Mer

Etaient présents :

BEAUNE Stéphanie (Conservatoire du littoral) ; BLOC Jean-François (Maire de Quiberville) ; BOUCLON Denis (Association Syndicale Autorisée Saône) ; BUCHET Julien (Conservatoire Botanique Nationale de Bailleul) ; COMONT Samuel (Association Syndicale Autorisée Saône) ; COMOR Michèle (Conservatoire du littoral) ; COQUATRIX Eric (Fédération des chasseurs de Seine-Maritime) ; CRETTE Yves (Agglomération Dieppe) ; DANIEL Henry (Quiberville) ; DENIAUD Guillaume (Conservatoire du littoral) ; DESCHAMPT Roland (Adjoint de Longueil) ; DUHAMEL Sylvain (Cellule de Suivi du Littoral Normand) ; FERCHAL Claude (Maire Sainte Marguerite) ; JUAN Salvador (Centre d'Étude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités-Université de Caen Basse-Normandie) ; LE LOUARGANT Loïck (Conseil Général de Seine-Maritime) ; LEBOUCHER J.M. (Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de DIEPPE) ; LECLERC C (Association Nationale des Coureurs de Grève) ; LECLERC JC (Association Nationale des Coureurs de Grève) ; LEVESQUE Pierre (Fédération des chasseurs de Seine-Maritime) ; LEYMARIE Régis (Conservatoire du littoral) ; LINOT Sylvain (Agence de l'Eau Seine-Normandie) ; PAGNY Julie (Conservatoire du littoral) ; TOPIN Laurent (SBV Saône Vienne Scie) ; VARIN Gérard (Maire de Longueil).

Ordre du jour :

1^{ère} partie : présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique **Animation assurée par Régis Leymarie, Julie Pagny, Guillaume Deniaud (Conservatoire du littoral)**

- a. **Le Conservatoire du littoral et le changement climatique : présentation des objectifs du Conservatoire du littoral par Régis Leymarie**
- b. **C'est quoi le projet LiCCo ? Présentation par Julie Pagny**
- c. **Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud**

2^{ème} partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site **Animation assurée par Salvador Juan (CERReV)**

- a. **Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux**
- b. **Échéances de nos prochains rendez-vous**

Documents transmis préalablement

- Note de présentation du projet LiCCo

Principaux éléments issus des échanges lors de la séance

1^{ère} partie : présentation de la démarche LiCCo et de la restitution de l'expertise historique

M. Ferchal, maire de Sainte-Marguerite-sur-mer et M. Leymarie, délégué adjoint de la délégation Normandie du Conservatoire du littoral introduisent l'atelier.

a. **Le Conservatoire du littoral et le changement climatique par Régis Leymarie** : l'objectif du Conservatoire du littoral en s'investissant sur les questions relatives au changement climatique est de partager la connaissance, de s'insérer dans les stratégies nationales (suite du rapport Cousin), et d'engager un processus de constructions de scénarios d'évolution de ce territoire à échéance de 2025 & 2050.

➤ **Pas de remarque de la salle à l'issue de cette présentation.**

b. **C'est quoi le projet LiCCo? Présentation par Julie Pagny** (cf. documents de 4 pages téléchargeables sur www.licco.eu)

LiCCo a pour thème le changement climatique, l'évolution du trait de côte, de la biodiversité et des usages (économiques, récréatifs, sociaux...). LiCCo s'intègre dans le programme Interreg IVa porté par l'Environment Agency et coordonné en France par le Conservatoire du littoral sur 7 sites ateliers (2 en Angleterre : la baie de Poole et l'estuaire de l'Exe, et 5 en France : havre de la Sienne, val de Saire, baie des Veys, estuaire de l'Orne, vallée de la Saône).

L'originalité du projet LiCCo est d'allier les expertises naturalistes aux expertises sociologiques et économiques grâce à plusieurs partenaires. L'objectif du projet LiCCo, en organisant ces ateliers est de prendre des décisions avec les acteurs locaux face aux modifications du contexte météo-marin et notamment à l'élévation du niveau marin. Les démarches en cours sur le territoire de la Saône qui s'articulent avec la démarche de LiCCo sont le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Dieppois et le projet territorial porté par le Conservatoire du littoral, dont Stéphanie Beaune (SB) est la chargée de mission basée à Sainte Marguerite sur Mer.

Les 3 volets du projet territorial sont :

- Volet socio-économique, favoriser le maintien des usages locaux
- Volet environnemental, répondre aux exigences réglementaires pour la qualité des eaux
- Volet hydraulique, appréhender les risques inondation et submersion.

Les thématiques et agendas étant proches de celles du projet LiCCo, ces démarches viennent s'alimenter mutuellement.

Le partenariat anglais nous permet de remettre en perspectives la gestion intégrée de la zone côtière dans un contexte de changement climatique en Angleterre. L'exemple du Black Hole Marshes sur l'estuaire de l'Axe présente de nombreuses similitudes avec site de la vallée de la Saône via notamment la problématique de gestion des niveaux d'eau. Cette zone humide a été créée pour offrir des habitats d'eau saumâtre et d'eau douce à la faune sauvage. Un système de régulation de la marée est en place depuis 3 ans. Il permet le passage contrôlé de l'eau de mer dans un sens et une protection contre les inondations par l'eau douce dans l'autre sens. L'Environment Agency, propriétaire de ce marais, a su exploiter les opportunités liées à cette remise en eau partielle : retour de la biodiversité, tourisme vert (activités, hébergement, restauration, lieu d'accueil pour classes vertes et centre de loisirs, etc.).

Les partenaires anglais seront présents pour exposer leurs outils réglementaires et des exemples concrets d'adaptation, au prochain atelier LiCCo, à l'automne 2013.

➤ **Remarques à l'issue de cette présentation** : à intégrer à la démarche : 1. Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) en cours, procédure réglementaire découlant de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'Union Européenne. Une de ses orientations intègre la notion de réestuarisation des fleuves côtiers. Ce SDAGE est révisable. 2. Plan de Prévention des risques d'Inondation (PPRI) en cours, coordonné par la DDTM 76. 3. La Saône est classée comme un Territoire à Risque d'Inondation (TRI) par la DREAL et la DDTM.

c. **Le littoral hier, aujourd'hui, et demain ? Restitution de l'expertise historique par Guillaume Deniaud** (cf. documents en pièces jointes et téléchargeables depuis www.licco.eu)

Objectif : prendre la mesure de la tendance évolutive de ce secteur, sur le littoral et dans la vallée. La marge d'erreur et l'échelle géographique utilisée sur ces documents ne permettent pas de quantifier l'évolution du paysage. Cet exercice sera proposé lors du 2^{ème} atelier de travail via des documents plus adaptés à ce type d'exercice.

- La présentation d'un poster et d'une animation réalisés avec des documents de différentes époques : cartes anciennes datant du début du XVIIIème siècle ; les cartes de Cassini de la fin du XVIIIème ; les 1ères cartes d'Etat-major du début du XIXème ; les cartes postales anciennes sont comparées à des photos actuelles prises sous un angle très proche. L'évolution est en général bien visible.
-
- Une animation est présentée sous forme de films grâce aux photos aériennes datant de l'après-guerre à nos jours. Elle permet de retracer les évolutions du site : paysages, urbanisation, usages...
-
- L'interprétation des documents historiques : les aléas érosion, submersion, inondation n'ont pas évolué. C'est la notion de vulnérabilité, d'exposition des hommes et de leur activité qui a évolué en s'accroissant au fil du temps. On voit corrélativement au développement de l'urbanisation se construire les ouvrages de défense contre la mer et contre les inondations terrestres.

➤ **Principales remarques à l'issue des présentations :**

- La basse vallée est un espace remanié par l'homme depuis longtemps (témoignage en séance de M. Daniel, auteur de l'ouvrage « Quiberville-sur-Mer (Seine-Maritime) d'hier à aujourd'hui 1988 » : il y a eu la création des méandres au XVème pour installer des salines et la création de la buse entraînant une modification du tracé de la Saône vers l'Ouest dans sa partie aval ; etc.
- L'érosion est active sur le secteur : la vallée est en position saillante par rapport aux falaises. En 1995 à Sainte-Marguerite-sur-Mer, le blockhaus est volontairement détaché de la falaise pour des questions de sécurité et en 1991 il y aura un rechargement de galets sur la plage de Quiberville.

[2^{ème} partie : le temps de l'échange : échanges avec la salle sur le projet, les enjeux du site](#)
[Animation assurée par Salvador Juan \(CERReV\)](#)

a. Les enjeux sur le site, attentes et questionnements des acteurs locaux

Objectif : réfléchir aux scénarios d'évolution possibles de la zone côtière dans un contexte de changement climatique. Dans quelle(s) mesure(s) notre territoire est-il en capacité de pouvoir s'adapter aux évolutions du changement climatique : faisabilités économiques, sociologiques et environnementales. L'objectif final est qu'à l'issue du 4^{ème} atelier en juin 2014 des scénarios d'évolutions, fruits de notre réflexion collective, soient dessinés.

3 questions sont posées pour ouvrir les discussions :

- De quelle(s) façon(s) pensez-vous que le changement climatique peut se manifester dans la vallée de la Saône
- Quels sont vos questionnements, vos craintes face aux effets du changement climatique dans la vallée de la Saône
- Sur quel(s) point(s) LiCCo est-il susceptible de pouvoir répondre à vos questions d'ici à 2014 ?

► Principales remarques issues des échanges :

Attentes des élus de la part des services de l'Etat :

On note des inquiétudes de la part des élus lors de l'autorisation de constructions, notamment des maires responsables des travaux et des aménagements sur leurs territoires ; Quelle est l'accessibilité des cartes de submersions de la DREAL ? ; Quel devenir des aménagements structurants du territoire (camping, la route digue, etc.) ? Quelle priorisation de leur budget ? Les maires ne souhaitent pas les assumer seuls ces choix mais en concertation avec les services de l'Etat.

Comment appréhender l'aménagement de la basse vallée ?

- *A quel niveau place-t-on le curseur en termes d'aménagement ?* La notion de risque est à intégrer, notamment celle de risque naturel mais il ne faut pas glisser sur le risque technologique en raison d'un choix d'aménagement du territoire avec des ouvrages de défense « à la hollandaise ». Ce qui serait suffisant en termes de protection aujourd'hui ne sera sans doute plus efficace dans 10 ou 25 ans.
- *Gestion hydraulique* : efficacité des mesures « tampon » envisagées par l'étude hydraulique dans le cadre du SDAGE : projet de stockage des eaux de ruissellement dans des bassins amont avec l'objectif que les zones inondables le restent sur des périodes plus courtes.

Proposition de gestion hydraulique comme cela est fait dans le département de la Manche avec les ASA et les gestionnaires grâce à des systèmes de vannes.

- *Développement de nouvelles activités* : il faut trouver de nouvelles sources de revenus, et compter sur le développement du tourisme local lié à l'augmentation des prix des transports et au réchauffement du climat. Il faut surtout se préparer, et dégager des opportunités dans l'évolution du climat et de la zone côtière.
- *Evolution des conditions météorologiques et du mode d'occupation des sols – Quelle adaptation ?* Les évènements pluvieux sont et seront moins fréquents mais plus intenses donc les réseaux de réception des eaux de ruissellement ne seront plus adaptés. Quel mode d'occupation du sol adopter face à ces précipitations « flash » ? Ces pluies de type « Cévenole » risquent de s'accompagner d'une dégradation de l'occupation du sol avec des ouvrages qui n'ont pas été conçus pour gérer ce type d'évènements. Quelles solutions envisager ? Alerte aux populations, achat de terrains où il faudra délocaliser populations et activités, création de réserves foncières... Economiquement, des choix seront à faire en accord avec une volonté nationale : investissements et accompagnement à long terme sur le fonctionnement.

Quelques solutions envisagées :

- Réfléchir aux orientations d'aménagement sur notre territoire, quel devenir des infrastructures, des réserves d'eau potable, de la faune, de la flore ? Quelles sont les mesures sur lesquelles nous pouvons nous impliquer ?
- Limiter la récurrence des inondations et anticiper la gestion du risque.
- Informer les populations pour limiter leur exposition aux aléas et donc leur vulnérabilité.
- Penser un territoire ambitieux pour demain intégrant le changement climatique. Pas de projection avec le territoire et l'économie actuels, la population actuelle,
- Repenser l'exutoire actuel de la Saône : dans l'urgence, proposition de sur dimensionner la buse actuelle ou de mettre une seconde buse. Qui va payer pour le doublement de la buse si on veut agir vite ?

Les conclusions de M. Duhamel, M. Leymarie et M. Ferchal sont : une des clefs de l'aboutissement des projets est l'appropriation locale, la prise en main de l'avenir et non l'attente que le gouvernement délivre l'avenir sur le territoire. Il faut être dans l'action en s'appropriant les expertises car elles existent, et les porter auprès des services de l'Etat et autres décideurs publics. La réflexion pourra se faire sur la base de plusieurs scénarios d'évolution à adapter ensemble en séance au regard des enjeux de la basse vallée de la Saône.

b Échéances de nos prochains rendez-vous

1^{er} atelier - décembre 2012 : notre littoral hier avec présentation du projet, restitution de l'approche historique et définition de vos interrogations ;

2^{ème} atelier – automne 2013 : notre littoral hier et aujourd'hui, avec visualisation de l'évolution : de la côte, du mode d'occupation du territoire et des stratégies de gestion de la zone côtière en France, en Angleterre ;

3^{ème} atelier – février 2014 : notre littoral aujourd'hui, restitution de l'ensemble des expertises techniques et définition de vos interrogations ;

4^{ème} atelier – juin 2014 : quel littoral pour demain? Scénarios prospectifs d'évolutions de la côte et d'adaptations.

Toutes les informations sur le projet LiCCo sont disponibles sur www.licco.eu

En l'absence d'autres points la séance est levée.